

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 3 (1973)
Heft: 9

Artikel: Plus jamais de dialogue de sourds!
Autor: J. P. R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829383>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plus jamais de dialogue de sourds!

Lorsqu'ils parlent du vieillissement, les spécialistes ont l'habitude de mentionner trois déficiences : la vue, l'ouïe et la mémoire. Aujourd'hui nous commençons une série de trois articles qui vous permettront d'établir un petit dossier sur l'une de ces déficiences : **la surdité**.

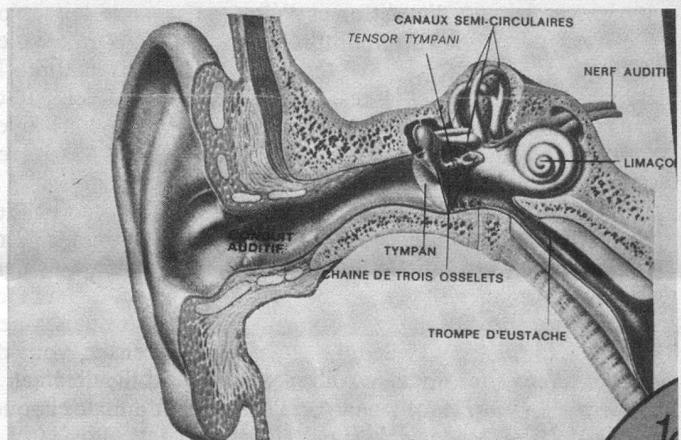
Certaines infirmités sont spectaculaires ; à cause de cela on les respecte. D'autres, par contre, ne jouissent pas d'une aussi grande considération parce qu'elles sont moins visibles. Bien plus, on s'en moque ou s'en irrite. Tel est le cas de la surdité. « Depuis l'Antiquité, écrit Gilbert Cesbron, l'aveugle est un personnage de tragédie, le sourd est LE personnage de comédie, étranger sur la terre... exilé parmi les hommes. »

Le but de ce dossier est de démythifier la surdité, de rompre le sentiment d'isolement et d'incompréhension dont sont victimes les malentendants, et créer, par une meilleure connaissance de cette infirmité, non pas un accès de pitié, mais un véritable courant de sympathie. Nous vous présenterons donc l'activité d'un organisme à but social qui se préoccupe activement du bien-être des durs d'ouïe : la **Société pour la lutte contre les effets de la surdité**, appelée plus commodément : **SRLS**. Mlle Suzanne Schinz en est la secrétaire sociale ; son rôle : renseigner et conseiller. C'est en sa compagnie que nous partons à la découverte de cette infirmité et des moyens de la combattre.

Refusez tout fatalisme !

Avant tout développement, nous voudrions rappeler une chose essentielle : ce n'est pas faire preuve d'égoïsme ou de vanité que de prendre soin de sa personne. Un jardin mal cultivé aurait tôt fait de se laisser envahir. Ne vous laissez pas envahir, vous non plus, par les mauvaises

habitudes. Vieillir n'est pas une déchéance ; cela ne le devient que si l'on s'y résigne. Il est vraiment attristant d'entendre un aîné, à qui l'on conseille de se faire examiner, dire : « A quoi bon s'obstiner à vouloir retaper du vieux matériel ! » Au contraire, si vous constatez que votre vue baisse, que votre ouïe n'est plus ce qu'elle était, que votre état général se dégrade, ne dites pas : « A quoi bon ? » ; réagissez ! C'est dans la mesure où vous saurez lutter contre les « mauvaises herbes » de la vie que vous resterez en forme... et qu'on vous aimera.



L'oreille, un « appareil » fort complexe.

La surdité, qu'est-ce que c'est ?

Si l'on voulait en donner une définition théorique, on dirait que la surdité est un trouble de l'appareil de captation des sons et de leur transmission aux centres cérébraux. Le croquis ci-contre nous aidera à mieux voir de quoi il s'agit. Si nous avons affaire à des troubles de la partie de l'oreille qui va du pavillon à la fenêtre ronde, on diagnostiquera une **surdité de transmission**, car les organes en question n'ont pour but que de transmettre les sons aux centres de perception qui se trouvent au-delà. C'est pourquoi on appellera **surdité de perception** toute atteinte des organes comme le limaçon. Les deux causes principales de la surdité sont d'une part des affections toxiques d'origine microbienne, et d'autre part, une sclérose due à l'âge. Dans les deux cas il y a quelque chose à faire : appareiller une personne souffrant d'une surdité de perception, c'est ralentir le processus de dégradation. Une surdité de transmission est très souvent opérable et également facilement appareillable.

« On pense toujours que plus on parle fort à un sourd mieux il entendra, nous dit Mlle Schinz. En fait, être dur

SOCIÉTÉ ROMANDE POUR LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DE LA SURDITÉ

Son but : renseigner et défendre les intérêts des durs d'ouïe de manière non lucrative

Son action : amicales des durs d'ouïe, revue « Aux écoutes », cours de lecture labiale, centrales d'appareils acoustiques dépositaires de la plupart des marques et modèles

Conseils - essais - comparaisons - service après-vente gratuit - pas d'obligation d'achat

Lausanne : rue Pichard 9 (021) 22 81 91

Genève : Longemalle 7/Port 4 (022) 21 28 14

Neuchâtel : Fbg de l'Hôpital 26 (038) 24 10 20

Sion : Av. de la Gare 21 (027) 2 70 58

Fribourg : rue St-Pierre 26 (037) 23 22 95

d'ouïe ne signifie pas forcément entendre moins: on entend autrement. Mal entendre est le plus souvent le résultat d'une distorsion des sons qui rend mots et phrases incompréhensibles. »

Cette petite précision théorique devrait nous faire comprendre que, plutôt que de parler fort, il s'agit de s'exprimer lentement et distinctement. « Si c'est possible,

ajoute notre interlocutrice, on aura soin de se mettre à la lumière de manière à permettre au malentendant de lire les mots sur nos lèvres. »

Voici encore quelques règles qui nous permettront de comprendre les personnes affligées de ce handicap et d'entrer valablement en relation avec elles, en toute connaissance de cause et surtout en toute amitié:

CONSEILS

Aux durs d'ouïe

1. Ne cherchez pas à dissimuler votre surdité. Ainsi vous évitez les méprises et serez traités avec égards et compréhension.
2. Consultez un oto-rhino-laryngologue. Tout traitement doit se baser sur un diagnostic sûr. N'acceptez de conseils que de personnes qualifiées.
3. Ayez recours aux moyens éprouvés: appareil acoustique adapté, exercices de lecture labiale, d'audition et d'élocution faciliteront votre compréhension.
4. Apprenez à lire sur les lèvres. Exercez vos facultés auditives subsistantes; entraînez-vous à parler toujours à haute et intelligible voix.
5. N'attendez pas trop d'égards de la part des autres, mais soyez reconnaissants envers qui vous témoigne de la prévention.

Aux bien-entendants

1. Vous devez parler aux durs d'ouïe un peu plus fort que vous en avez l'habitude; veuillez avant tout bien articuler sans pour cela exagérer. On vous comprendra mieux si vous parlez lentement et sur un rythme régulier.
2. Veillez à ce que votre visage soit bien éclairé; le dur d'ouïe pourra plus facilement lire sur vos lèvres.
3. Ne le laissez pas à l'écart en société mais invitez-le à prendre part à la conversation. N'hésitez pas à répéter aimablement ce qu'il n'a pas compris. Parlez lentement et distinctement aussi avec les autres personnes présentes.
4. N'évitez pas les durs d'oreilles mais témoignez-leur une grande prévenance. Ces personnes souffrant souvent de leur isolement vous en seront reconnaissantes.
5. Pensez, vous qui entendez bien, aux difficultés et aux privations que connaît chaque jour le dur d'ouïe.

Les miracles de la technique

Pour utiles qu'ils soient, ces conseils ne remplacent pas les progrès extraordinaires réalisés dans le domaine de l'appareillage acoustique. Il y a bien longtemps qu'on a dépassé le stade de l'antique cornet!

Bien entendu, ces appareils — sur lesquels nous reviendrons longuement dans notre prochain numéro — sont faits pour être utilisés. « A ce propos, dit encore Mlle Schinz, nous connaissons des personnes qui, par obsti-

nation, fierté... ou pessimisme, se sont toujours refusées à essayer le moindre appareil acoustique. Mais quel résultat le jour où elle ont fini par se décider! Témoin ce véritable cri du cœur d'un homme rendu à la vie grâce à son appareil: « Quand j'ai entendu à nouveau sonner les cloches de l'église, je n'ai pu retenir des larmes de joie! » Etes-vous convaincus? De plus amples détails vous attendent dans notre prochain numéro.

J. P. R.

Surdité

Pour nous faciliter les démarches, veuillez préciser dans le bon ci-dessous que vous nous retournez :

BOUVIER Frères
Lunettes et appareils acoustiques
43 bis, avenue de la Gare, 1000 Lausanne
Téléphone 021/23 12 45

Selon les nouvelles dispositions, toute personne bénéficiant de l'**AIDE COMPLEMENTAIRE DE L'AVS**, a le droit de recevoir un appareil de surdité **SANS FRAIS**, ceci après certificat médical.

Bénéficiez-vous de l'aide compl. AVS OUI/NON

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ AGE : _____